

Monnaies trouvées trouvées en fouilles sur l'oppidum de Pommiers (Aisne)

In: Revue numismatique, 6e série - Tome 33, année 1991 pp. 43-59.

Citer ce document / Cite this document :

Brun Patrice, Debord Jean. Monnaies trouvées trouvées en fouilles sur l'oppidum de Pommiers (Aisne). In: Revue numismatique, 6e série - Tome 33, année 1991 pp. 43-59.

doi : 10.3406/numi.1991.1953

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/numi_0484-8942_1991_num_6_33_1953

PATRICE BRUN* et JEAN DEBORD**

MONNAIES TROUVÉES EN FOUILLES SUR L'OPPIDUM DE POMMIERS (AISNE)

(Pl. IV)

Résumé. — Seize monnaies gauloises et une monnaie de la République romaine ont été recueillies au cours de fouilles récentes sur l'oppidum de Pommiers. Sur les milliers de pièces livrées par ce site, il s'agit des premiers exemplaires dont la position stratigraphique a été soigneusement notée. Après une description des niveaux et des structures archéologiques, un inventaire du mobilier numismatique est établi. La datation relative fournie par les monnaies ne semble pas en contradiction avec les observations stratigraphiques. En revanche, une discordance apparaît à propos des datations absolues, car numismates et archéologues évaluent différemment l'impact de la guerre des Gaules.

Les milliers de monnaies découvertes à Pommiers ont fait la célébrité de ce site au sein du monde numismatique. Récapitulant les monnaies gauloises fournies par l'ancien territoire des *Suessiones*, Octave Vauvillé en signalait mille neuf cent quarante cinq, trouvées isolément dans l'enceinte de l'oppidum (Vauvillé 1906, p. 120). Depuis, Jacques Foucart a fait connaître cent cinquante nouvelles pièces gauloises et cinq romaines (Foucart 1973, p. 81 à 91 et 1979, p. 229). En 1983, Jean Debord et Claude Nominé ont publié soixante quinze monnaies gauloises ramassées à la surface du site par l'un d'eux (Debord, Nominé 1983, p. 211 à 225). Ce sont donc plus de deux mille documents monétaires qui sont actuellement publiés. A cela s'ajoutent les très nombreuses trouvailles des collectionneurs qui n'ont pas cru devoir signaler leurs découvertes ; O. Vauvillé estimait déjà à plus de six cents le nombre de pièces recueillies par diverses personnes et qu'il n'avait pu consigner dans ses inventaires (Vauvillé 1898, p. 542). Pour la plupart, ces espèces proviennent de récoltes de surface.

* CNRS, ERA 12, 3 rue Michelet 75.

** Soupir 02160 Beaurieux.

Des fouilles ont cependant eu lieu dans la seconde moitié du XIX^e siècle en différents lieux du plateau. C'est surtout entre 1882 et 1885 qu'elles « prirent un caractère suivi et continu » avec les recherches que menèrent, de concert, O. Vauvillé et le général de la Noë. Dans les comptes-rendus qu'il en fait, Vauvillé signale la découverte de monnaies gauloises (« un assez grand nombre » en 1882, deux cent soixante treize en 1883 et 1884), mais sans indication précise de leur position stratigraphique (Vauvillé 1890). C'est pourquoi, malgré leur petit nombre, les monnaies trouvées au cours de fouilles récentes présentent un grand intérêt. Elles sont bien situées en stratigraphie et leur contexte devrait permettre une meilleure approche des problèmes posés par d'apparentes contradictions : tandis que la numismatique situerait l'occupation principale du site pendant la guerre des Gaules, l'occupation postérieure à la guerre se révélant peu importante, les autres catégories de mobilier trouvé en surface indiquent une occupation plus tardive, notamment les amphores et les fibules ; notons toutefois, pour les fibules ramassées en surface, que les exemplaires tardifs, en bronze, sont recueillis de préférence aux plus anciens, en fer, car leur conservation est meilleure et leur aspect plus flatteur. L'un de nous a récemment tenté de démontrer que l'oppidum de Pommiers avait perdu son importance après la conquête et que la majorité de la population s'était regroupée sur le site voisin de Villeneuve-Saint-Germain, d'accès plus facile, bien situé en bordure d'une voie d'eau navigable, l'activité changeant de nature sur le site de hauteur (Debord 1984). Toutefois, cette démonstration s'appuyait essentiellement sur des arguments numismatiques et demandait à être confirmée par des observations sur le terrain. Bien que très ponctuelles, les fouilles de 1987 et 1988 devraient apporter des éléments susceptibles de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

1. LES STRUCTURES ARCHÉOLOGIQUES

La campagne de fouille répondait à une problématique essentiellement chronologique. Il s'agissait de fixer dans le temps la fondation de l'oppidum et son abandon en tant que capitale. La méthode employée fut de couper transversalement le système de fortification et de prolonger le sondage vers l'intérieur de l'oppidum, afin d'observer le contact stratigraphique entre le talus et le ou les niveaux d'occupation.

Le système défensif se compose d'un talus précédé d'un fossé. Ce dernier mesure 25 m de large et 5 m de profondeur. Il entaille le « tuf » calcaire résistant sur les 2/3 de sa hauteur. Il présente un profil en cuvette. Le fossé ayant été régulièrement curé, peu d'objets gisaient au fond ; trop peu pour asseoir une datation.

Les matériaux extraits ont été accumulés pour former le talus qui, avec ses 4,70 m de haut, constitue en volume le négatif presque parfait du

fossé. Aucune trace d'un parement en pierre n'a été rencontrée. Il s'agit donc d'un rempart-masse, comme le laissait supposer la largeur du fossé. A sa base et sur sa face interne, le rempart avait été entaillé par des fosses qui ont livré du matériel céramique d'époque augustéenne (gobelet d'Aco).

La tranchée transversale de 6,5 m de large a été prolongée sur 22 m vers l'intérieur du site. Deux niveaux principaux d'occupation furent reconnus. Ils étaient séparés par une couche moins riche en vestiges. La rochemère, constituée de sables calcaireux, apparaissait entre 80 cm et 1 m de profondeur à partir du niveau de décapage. Plus précisément, la stratigraphie s'échelonne, du bas vers le haut, de la façon suivante :

a - une grande fosse (structure 16) à fond plat, de forme ovoïde mesurant 10 × 7 m d'axes et 60 cm de profondeur sous le niveau d'occupation IV qui la recouvrait intégralement.

b - un niveau d'occupation (Niveau IV) s'étendant sur toute la surface fouillée ; une fosse et plusieurs fossés ont été creusés à partir de ce niveau qui se situe à une profondeur de 60 cm sous la surface actuelle. Les fossés sont des tranchées de fondation qui dessinent des plan partiels de bâtiments disposés parallèlement au rempart. Un vide d'environ 3 m de large sépare la base interne du rempart de la plus proche tranchée de fondation. Il correspond vraisemblablement à une voie de circulation.

c - un niveau constitué de sables et de graviers presque purs (Niveau III) résultant de l'étalement du rempart à la suite d'une partielle destruction et/ou d'un arrêt de son entretien.

d - un niveau d'occupation (Niveau II), situé immédiatement sous la terre végétale et ayant été touché par les labours ; les structures peu profondes de ce niveau ont été de ce fait bouleversées en partie. Quelques fosses profondes, creusées à partir de ce niveau ont atteint et perforé le niveau IV. A cette occasion, des objets anciens ont forcément été rapportés dans le Niveau II. Toutefois, ce niveau date indubitablement de la période augustéenne.

2. LES MONNAIES

— Marseille

1. Type : B.N. 1603 à 1651 (plus de nombreuses variantes)
L.T.IV 1673 (Var.)

Bronze frappé

Poids : 2,04 g

Provenance : structure 18, carré A21, Niveau II

Description : on voit, au droit, dans un cercle de grènetis, une tête d'Apollon à droite. La chevelure retombe sur le cou en larges ondulations. Le revers porte, dans un cercle continu, un taureau chargeant à droite. Il est surmonté de la légende **MAΣΣ[A]** dont la dernière lettre se trouve hors flan.

Les bronzes massaliotes au type de la tête d'Apollon et du taureau cornupète comprennent un grand nombre de variétés. Ils sont présents sur de nombreux sites. Selon H. Rolland (1961, p. 116), ce type daterait de la première moitié du premier siècle av. J.-C.

Les monnaies de Marseille ont été trouvées en nombre relativement important à Pommiers puisque Vauvillé, dans son inventaire de 1899, signale vingt et une oboles et quatre bronzes. Depuis cette date, deux nouvelles oboles ont été publiées (Foucart 1973, p. 85, Debord, Nominé 1983, p. 222).

– Les *Aedui*

2. Type: B.N. 5092 à 5095
L.T.XVI 5093

Bronze frappé

Poids: 3,03 g

Provenance: carré C10, Niveau IVb2

Description: au droit est figurée une tête casquée à droite. Une lance est placée devant le visage, inclinée vers la droite, la pointe dirigée vers le haut. Au revers, dans un cercle de grènetis, on voit un taureau baissant la tête pour boire dans un vase posé à terre. Sur cet exemplaire, le sujet est décentré et la tête de l'animal est hors flan.

La présence de trois exemplaires dans les fossés d'Alésia implique une mise en circulation antérieure à -52 (Colbert de Beaulieu 1955, p. 74, n° 183 et note 5). L'attribution traditionnelle aux *Aedui* ne semble pas devoir être remise en cause. Les provenances signalées par Blanchet (1905, p. 410, note 2), sont le Mont Beuvray (16 exemplaires), Givry en Saône-et-Loire (1 exemplaire) et Nolay en Côte-d'Or (1 exemplaire).

– Les *Bituriges Cubi*

3. Type: B.N. 7980 à 7999
L.T.XXXII 7988-7981

Bronze frappé

Poids: 3,37 g

Provenance: carré E9, Niveau II

Description: une tête à gauche, à la chevelure abondante, orne le droit. Un aigle aux ailes éployées occupe le revers. Trois annelets centrés et deux pentagrammes sont dispersés dans le champ. La légende **VAN-DIILLOZ** qui se trouve normalement sous l'aigle, est ici hors flan.

Ce type circulait -52 puisque dix neuf exemplaires ont été trouvés dans les fossés d'Alésia (Colbert de Beaulieu 1955, p. 71, n° 156 et p. 72, note 1). Donnée aux *Bellovaci* par Muret et Chabouillet (1889, p. 184/185), cette monnaie a été restituée aux *Bituriges Cubi*. En effet, malgré la grande dispersion de ce numéraire, les découvertes semblent bien indiquer le territoire de ce peuple comme centre de diffusion.

– Les *Carnutes*

4. Type: B.N. 6112 à 6130

L.T.XIX 6117

Bronze frappé

Poids: 3,49 g

Provenance: carré A5, Niveau IV

Description: entouré d'un grènetis, l'avvers de cette monnaie est orné d'une tête à droite, très stylisée, dont la chevelure est rendue par une série de traits courbes bouletés à la base. L'œil, formé d'un simple point, s'inscrit au sommet d'un triangle formant le nez tandis que la bouche est représentée par deux globules superposés. Au revers, on voit un aigle aux ailes éployées, les serres tenant un serpent. A gauche de sa tête est placée une rouelle à quatre rayons. Grènetis périphérique.

L'attribution aux *Carnutes* paraît certaine. La présence dans les fossés d'Alésia d'un type proche de celui-ci (Colbert de Beaulieu 1955, p. 71, n° 156 et note 7) pourrait être un indice pour une datation de notre exemplaire antérieure à 52 av. J.-C..

5. Type: B.N. 6191 - B.N. 6181 à 6190 (var.) - B.N. 6217 (var.)

L.T.XIX 6188 (var.) - L.T.XIX 6217 (var.)

Bronze frappé

Poids: 3,83 g

Provenance: carré A9, Niveau IV (dans un trou de poteau)

Description: Le droit présente une tête à droite dans un cercle de grènetis. Au revers, un loup à droite surmonte un signe serpentiforme. Un autre motif ondulé, très usé, se devine au-dessus de l'animal, en bordure du flan. Grènetis périphérique.

Sous les numéros 6181 à 6191, Muret et Chabouillet (1889, p. 137) regroupent un ensemble de monnaies cataloguées sous la rubrique « trouvaille d'Artenay » et qui présentent au droit une tête à droite ou à gauche et, au revers, un loup représenté lui aussi tantôt à droite, tantôt à gauche. Selon le D.A.G. (p. 82), « c'est par erreur que l'on a indiqué, sous le nom de fouilles d'Artenay, les découvertes monétaires faites à Bagneaux, Bazouche-les-Hautes, Lumeau, Poupriy, Terminiers et Janville, localités voisines d'Artenay ». Simone Scheers (1975, p. 59, n° 178, p. 85, n° 328 et 329) estime que l'attribution traditionnelle aux *Carnutes* de ces monnaies n'est pas certaine. Pourtant, la majorité des provenances connues indiquent leur territoire comme centre de dispersion. Brigitte Fischer, qui a publié les monnaies gauloises du musée de Châteaudun (1986) en signale quatre exemplaires. Le numéro 50 provient de Gommiers, commune de Terminiers, arrondissement de Châteaudun; deux exemplaires de cette série (type L.T. 6188) ont été trouvés sur le site de Villeneuve-Saint-Germain, proche de Pommiers. La découverte du pré-

sent exemplaire dans le niveau IV, pourrait indiquer une mise en circulation antérieure à la guerre ou contemporaine du début des hostilités.

– Les *Ambiani*

6. Type: B.N. 8416 à 8424
L.T.XXXIII 8416 et 8424
Scheers n° 59

Bronze frappé

Poids: 2,56 g

Provenance: Carré D5, Niveau II

Description: Le droit, très usé, laisse deviner une tête aux cheveux calamistrés. Au revers, un cheval à droite porte un oiseau sur la croupe (en partie hors flan). Un anneau centré est situé entre les jambes du cheval.

Cinq exemplaires de ce bronze ont été signalés à Pommiers. L'influence romaine du droit (tête d'Apollon à la chevelure calamistrée qui serait, selon Simone Scheers (1969, p. 48), imité des deniers de la *gens Calpurnia*), incite à situer la mise en circulation de cette monnaie pendant ou après la conquête. Sans indiquer de concentration nettement marquée, la carte de répartition semble bien, toutefois, désigner le territoire ambien comme lieu d'origine de ce numéraire.

– Les *Suessiones*

7. Type: B.N. 7738 à 7775
L.T. 7739
Scheers n° 151

Bronze frappé

Poids: 1,91 g

Provenance: Carré F14, début du Niveau III

Description: au droit, on voit une tête à droite dont la chevelure est soulignée par un trait horizontal et trois annelets formant une sorte de couronne. Devant le visage, des reliefs très usés pourraient appartenir à une légende en partie hors flan. Au revers, un cheval à crinière perlée galope à gauche. Au-dessus se voient un anneau centré ainsi que trois étoiles situées en bordure du flan. Au-dessous, trois annelets centrés sont disposés en triangle.

Ce petit bronze porte souvent une légende difficile à déchiffrer, qui a parfois été lue **CAAOY** ou **CAAOYA** (Blanchet 1905, p. 384/385). Des exemplaires provenant du Titelberg se complètent pour donner la lecture **OAIIOC** (Reding 1972, n° 28, p. 119 à 123) qui est à rapprocher de la légende **Λ.ABPOΔIIOC** figurant sur les monnaies d'argent du type B.N. 8100 à 8105. Sur l'exemplaire B.N. 7748, la légende est lue **VIOYA** par Simone Scheers et, sur les pièces LUX 1114 et Mayence 0.25652: **VIOY-AIIO** (Scheers 1977, p. 641). Sur une monnaie trouvée à Tours-sur-Marne

et publiée récemment (Nominé 1989, p. 24), la légende a été lue **VOVI-KIO**. De nombreuses monnaies de ce type ont été trouvées à Pommiers : depuis les cinquante six exemplaires répertoriés par Simone Scheers (1977, p. 642), six autres ont été publiés (Debord, Nominé 1983, p. 214 à 216). De nombreuses trouvailles sont également signalées en territoire rème, notamment à Reims, Chalons-sur-Marne, La Cheppe, Tours-sur-Marne, ... ; si bien que la carte de répartition ne permet pas de trancher quant à une attribution préférentielle aux *Remi* ou aux *Suessiones*. Mais, si ce bronze est, comme le pense Simone Scheers (1977, p. 142), une imitation de la belle monnaie d'argent B.N. 8100 à 8105, dont les principales découvertes sont groupées dans l'Aisne (Debord 1982, p. 40/41), c'est plutôt aux *Suessiones* qu'il y a lieu d'attribuer la responsabilité de ce numéraire. Considérant ce bronze comme « la dégénération ultime » du type en argent précité, Simone Scheers pense que « ces monnaies ne peuvent appartenir aux premières années après la fin de la guerre, mais sont beaucoup plus récentes » (1977, p. 142). Pourtant, son absence sur le site de Villeneuve-Saint-Germain, daté de -50 à -20 environ semblerait indiquer qu'il avait déjà cessé de circuler vers -50.

8. Type: B.N. 7873 à 7876
L.T. 7873
Scheers n° 197

Bronze coulé

Poids: 4,84 g

Provenance: Carré D21, chablis

Description: cette belle monnaie en potin porte, sur l'avvers, un élégant fleuron dérivé du svastika. Un grènetis entoure cette face. Le revers est un peu abimé par l'oxydation. On y distingue cependant très nettement un cheval harnaché, à crinière perlée, passant à gauche. Il est surmonté d'un grand anneau centré. Un autre, plus petit, se devine devant le poitrail. Entre les jambes, se trouve un motif composé de quatre petits annelets centrés disposés en croix. Entourage de petits traits obliques.

Ce potin est peu fréquent sur l'oppidum de Pommiers où Vauvillé n'en signale que quatre exemplaires. Un cinquième a été publié par Jacques Foucart (1973, p. 85). Il s'agit d'une production de l'atelier monétaire de Villeneuve-Saint-Germain qui a fonctionné après la conquête (Debord 1989). Cent soixante douze exemplaires (dont un raté de fabrication) ont été trouvés sur ce site, soit 23,02% de la récolte monétaire totale. Il n'est pas surprenant que cette monnaie, qui est certainement l'une des plus tardives de celles étudiées ici, ait été trouvée à la profondeur du Niveau IV, car il s'agit de l'emplacement d'un chablis.

9. Type: B.N. 7951 à 7975
L.T. 7951
Scheers n° 27

Bronze frappé

Poids : 3,785 g

Provenance : Carré D22, Niveau II

Description : malgré l'usure du droit, on y distingue nettement une tête casquée à gauche. Le revers, très net, montre un cheval ailé, à crinière perlée qui s'élance à gauche. L'aile est triangulaire. Sous le ventre du cheval, on voit un petit anneau centré. En exergue, figure la légende **CRICIR** le **V** terminal étant reporté sous le tête du cheval.

Oscar Vauvillé avait déterminé, pour les bronzes au nom de **CRICIRV**, dix huit variétés (1906, p. 117 à 131). Le présent exemplaire correspond à la variante n° 7 (p. 122).

10. Même type

Poids : 3,61 g

Provenance : Carré G5, Niveau II

Description : même description que pour le numéro 9, mais le **V** de la légende [**CRIC**] **IRV** figure à sa place normale et n'est pas reporté, comme sur l'exemplaire précédent, sous la tête du cheval. Il s'agit de la variante n° 4 de Vauvillé (p. 122).

Les pièces portant la légende **CRICIRV** représentent environ 50% de l'ensemble des monnaies gauloises trouvées sur l'oppidum de Pommiers. O. Vauvillé signalait neuf cent cinquante six exemplaires en or, argent et bronze (1906, p. 120). En 1973, Jacques Foucart publiait un exemplaire en argent et quarante deux en bronze (p. 85). En 1979, il signalait quatorze exemplaires nouveaux en bronze (p. 229). En 1983, Jean Debord et Claude Nominé, faisant état de nouvelles découvertes de surface à l'intérieur de l'enceinte, signalaient un exemplaire en argent et dix sept exemplaires en bronze (p. 211 à 213). Ce numéraire est donc attribuable sans contexte aux *Suessiones*. Sans être déterminante pour la datation, la présence d'une légende semble témoigner d'une influence romaine. Pour J.-B. Colbert de Beaulieu et J.-M. Desbordes, la figuration d'une tête casquée sur les numéraires à légende **CRICIRV** et **ROVECA** implique une mise en circulation avant -57, date de la soumission des *Suessiones* (1964, p. 98). Mais Simone Scheers estime cette datation trop haute (1977, p. 71, note 184). D'après elle, les données métrologiques et typologiques situent l'émission des statères postérieurement à -57, le passage de l'argent au bronze s'étant effectué avant la fin de la guerre. L'absence quasi totale de ce type à Villeneuve-Saint-Germain (un seul exemplaire signalé dans le D.A.G.) situe l'apparition de ce monnayage avant -50.

11. Type : B.N. 8106 à 8123

L.T.XXXII 8106

Scheers n° 154

Bronze frappé

Poids : 2,64 g

Provenance : Carré D5, Niveau IV

Description : au droit, dans un cercle de grènetis, une tête janiforme casquée surmonte deux S posés horizontalement. Un anneau est situé, de part et d'autre, devant les bouches. Au revers, un lion immobile, la queue pendante, est surmonté de trois annelets centrés. Un autre anneau centré se trouve sous l'animal. Il s'agit de la classe II de Simone Scheers, la classe I se distinguant, notamment, par la figuration du lion qui est représenté bondissant, la queue relevée en S au dessus du dos (1977, p. 650).

12. même type et même description

Poids : 3,54 g

Provenance : Carré E6, Niveau IV

13. même type et même description

Poids : 3,75 g

Provenance : Carré B13, Niveau IV

14. même type et même description

Poids : 2,95 g

Provenance : Carré F13, Niveau IV

15. même type et même description

Poids : 2,59 g

Provenance : Carré D14, Niveau IV

16. même type et même description

Poids : 3,055 g

Provenance : Carré B22, Niveau IV

Comme pour le numéraire au nom de **CRICIRV**, l'attribution aux *Suessiones* des bronzes à tête janiforme est indiscutable. Ils ont été trouvés en grand nombre à Pommiers : outre les trois cent vingt cinq exemplaires répertoriés par O. Vauvillé, Jacques Foucart en publiait trente trois en 1973 (p. 85) et huit en 1979 (p. 229). En 1983, Jean Debord et Claude Nominé faisaient état de dix sept exemplaires nouveaux (p. 213/214). La tête janiforme est fréquemment représentée sur les monnaies romaines et sa figuration sur ce bronze gaulois implique une influence de Rome qui pourrait situer son apparition après le commencement de la guerre. La classe I (vraisemblablement la plus ancienne) est totalement absente à Villeneuve-Saint-Germain. En revanche, la classe II y est représentée par quarante et un exemplaires et c'est elle qui assure la liaison entre les deux sites dont, par ailleurs, les populations monétaires sont totalement différentes (Debord 1984, p. 29).

– Denier de la République

17. Ref. : CRAWFORD, XXXIX n° 20, type 284 1b

Argent

Poids : 3,74 g

Provenance : Carré B9, niveau IV

Description : au droit, une tête casquée de Rome à droite ; légende **ROMA** derrière la tête ; sous le menton, marque ✕ du denier réévalué à 16 asses. Au revers, un bige à droite est conduit par une victoire. Sous le bige apparaissent les noms des monétaires :

CNFOΛ
M.CA.Q.ME

Il s'agit d'un denier frappé à Rome en 117 ou 116 av. J.-C. par Cn. FOVLVIVS, M. CALIDIVS et Q. METELLVS. La présence d'une monnaie romaine de datation aussi haute ne doit pas étonner. J.-B. Colbert de Beaulieu (1955, p. 267, note 3) a fait justement remarquer que « les preuves de circulation plus que centenaire des deniers romains abondent ». C'est ainsi que, par exemple, pour le trésor de Vilette (commune de Saint-Laurent-du-Pont, dans le département de l'Isère), le *terminus post quem* de la date d'enfouissement est donné par le denier le plus récent émis en 43, alors que le plus ancien est daté de -214. Notre exemplaire provient très certainement d'une perte tardive, au plus tôt durant la guerre.

Sur un nombre aussi faible de monnaies, les statistiques sont évidemment sujettes à caution ; d'autant plus que ces individus proviennent d'une zone restreinte. Leur représentativité n'est ainsi pas assurée pour l'ensemble du site. On constate toutefois que notre petit corpus ne contredit pas les observations effectuées sur les trouvailles précédentes. On retrouve en effet une très forte proportion des bronzes frappés, par rapport aux bronzes coulés, soit 93,75% contre 6,25%, alors que les évaluations précédentes étaient respectivement de 85,57% et 7,21% (Debord 1984, p. 29, fig. 2). Le monnayage attribuable aux *Suessiones* (10 exemplaires) représente 58,52% de l'ensemble et il est dominé par les bronzes à tête janiforme (6 exemplaires) et à la légende **CRICIRV** (2 exemplaires). Les publications de Vauvillé montrent, inversement, une nette domination des **CRICIRV** suivis des têtes janiformes. Cette discordance pourrait être imputable à la faiblesse de la superficie fouillée.

Les éléments de datation fournis par ces monnaies ne sont pas non plus en contradiction avec les données des précédentes découvertes. Les exemplaires pour lesquels une datation a pu être avancée semblent indiquer une occupation principale du site durant les années de la guerre et une occupation restreinte qui s'est poursuivie après la fin des hostilités. En conclusion de son article intitulé « Peut-on dater par la numismatique l'occupation d'un oppidum ? l'exemple de Pommiers », J.-B. Colbert de Beaulieu écrivait (1955, p. 270) : « ... l'examen des monnaies recueillies dans l'enceinte de Pommiers permet d'établir ou de confirmer : l'occupation de l'oppidum dans les dernières années de l'indépendance et principalement pendant la guerre des Gaules ; sa fréquentation, peut-être intermittente, mais encore intense jusque sous le règne d'Auguste ; son caractère d'habitat, très peu important, depuis le règne de Tibère jusqu'à celui

des empereurs gaulois du III^e siècle, correspondant probablement à la seule présence normale d'une faible population locale». Que pourrions-nous ajouter à ces conclusions? Nous y apporterons simplement quelques nuances. L'occupation après la conquête ne fut pas intense, les monnaies tardives ne représentant qu'une faible proportion. Mais, en 1955, l'existence du site voisin de Villeneuve-Saint-Germain, relais temporaire entre *Noviodunum* (Pommiers) et *Augusta Suessionum* (Soissons) créée par Auguste, n'était pas encore connue. Nous avons montré (Debord 1984) que les populations monétaires des deux gisements étaient totalement dissemblables, ce qui suppose une occupation diachronique. Or, la datation tardive, bien établie, de Villeneuve-Saint-Germain sous-entend une datation antérieure pour Pommiers. On peut s'interroger, d'autre part, sur une fréquentation de cette enceinte avant les hostilités. Estimant que la frappe et la circulation de l'or avaient cessé au moment de la guerre, J.-B. Colbert de Beaulieu écrivait alors: «si la teneur en métal précieux est haute (21 à 18 carats), on peut conclure avec certitude à une perte très antérieure à la conquête. Si l'or, au contraire, est fortement allié (12 carats et au-dessous), nous avons affaire à des monnaies qui pouvaient circuler pendant les dernières années de l'indépendance» (1955, p. 261). Et il note la découverte, à Pommiers, d'un demi statère d'or bas attribué aux *Aulerici Ebuovices*, de trois monnaies d'or faible à la légende **CRICIRV** et de dix sept pièces d'électrum du type B.N. 8030. C'est en se fondant sur ces trouvailles qu'il conclut à une «occupation de l'oppidum dans les dernières années de l'indépendance». Or, depuis la parution de cet article, Louis-Pol Delestrée et Simone Scheers ont bien montré que la circulation et l'émission de monnaies d'or ont continué pendant et après la guerre. Louis-Pol Delestrée a fait connaître des séries en bon or émises postérieurement à -50 (1986, p. 129 à 137, 1987, p. 293 à 301). La monnaie d'or à la légende **CRICIRV** a été mise en circulation postérieurement à -57, comme le montre Simone Scheers (1977, p. 71). Quant aux petites monnaies B.N. 8030, il s'agit d'une série très complexe, qui comporte de nombreuses variantes. Certains exemplaires signalés comme étant en or sont, en réalité, plaqués d'or. Les autres sont en bas argent ou en bronze. C'est, au plus tôt, pendant la guerre qu'il faut placer les premières émissions de ce numéraire qui a souvent été trouvé en contexte tardif.

La numismatique indique donc une occupation gauloise du site qui n'a dû commencer que vers -58 (le nom de cette place forte: *Noviodunum* suppose une création récente). La fréquentation fut intense jusque vers -50, comme le prouvent les milliers de monnaies recueillies. Après la guerre, le site défensif de hauteur ayant perdu son intérêt, la plus grande partie de la population s'est regroupée en plaine, à Villeneuve-Saint-Germain, et la station de hauteur n'a conservé qu'une faible population. Cette conclusion fondée sur des observations purement numismatiques est-elle en accord avec les observations stratigraphiques et le contexte? C'est ce que nous allons maintenant examiner.

3. LE MATÉRIÉL ASSOCIÉ

Le matériel associé, la poterie en particulier, n'a pas encore été analysée en détail. Il s'avère ainsi difficile de proposer des conclusions définitives ; d'autant plus que la typo-chronologie de la période de La Tène finale demeure globalement floue. Le traitement par catégories séparées du mobilier archéologique constitue le premier handicap méthodologique. Il aboutit en effet constamment à des discordances : les séquences proposées pour les fibules, pour les importations romaines ou pour les monnaies, par exemple, ne concordent pas. Il serait plus judicieux de travailler sur la fréquence d'association de tous les types d'objets présents dans les ensembles clos. Cela suppose, à l'évidence, d'intégrer la vaisselle céramique, catégorie d'objets de loin la plus représentée. Or, de façon symptomatique, il n'existe pas, pour la Gaule Belgique, de typologie sérieuse de la poterie des deux siècles qui ont précédé notre ère. C'est, paradoxalement, le surcroît de matière qui a paralysé les initiatives éventuelles.

Malgré l'absence d'un cadre de référence régional solide, il convient de tenter des comparaisons ponctuelles avec des ensembles connus. Le système typo-chronologique actuellement le plus fiable et le plus simple dans sa nomenclature est le système allemand qui, pour la période intéressée, donne l'étiquette de La Tène D, subdivisée en D1 et D2 (Haffner 1974, Furger-Gunti 1979, Miron 1986). Dans la vallée de l'Aisne, nous possédons deux gros sites fortifiés, distants de 60 km, Condé-sur Suipe (Pion à paraître) et Villeneuve-Saint-Germain (Debord 1984). Le premier se classe clairement dans le La Tène D1 et le second, tout aussi nettement, dans le La Tène D2. Les types d'amphores (Dressel IB), de céramiques et les fibules filiformes en fer à corde interne du niveau IV de Pommiers le rapprochent davantage de Villeneuve-Saint-Germain que de Condé-sur-Suipe. Les populations monétaires de Pommiers se distinguent quant à elles de l'un comme de l'autre site. L'explication de cette différence pourrait tenir, comme le suggèrent l'ensemble des ramassages de surface qui livrent des objets d'époque augustéenne, à une occupation tardive de Pommiers, postérieurement à Villeneuve-Saint-Germain et peut-être avant la fondation de Soissons. Le résultat des fouilles permet d'écarter cette hypothèse. Le niveau IV de Pommiers est recouvert d'une couche qui résulte de l'étalement du rempart après que son entretien eut cessé. Cette couche d'érosion est à son tour surmontée par un niveau d'occupation riche en mobilier attribuable à l'époque augustéenne ; probablement à une étape précoce de cette époque car la sigillée est absente. Cela signifie qu'un hiatus de l'occupation s'est produit, au moins dans le secteur fouillé, entre l'occupation gauloise et le début de l'époque augustéenne. Il paraît donc plus probable d'inverser la séquence et de placer l'occupation principale de Pommiers au début du La Tène D2, avant celle

de Villeneuve-Saint-Germain. La présence, dans le niveau II, de monnaies que l'on attendrait plutôt dans le niveau IV, s'explique logiquement par le phénomène de l'intrusion : les traces de l'occupation augustéenne, denses dans le secteur fouillé, se composent de tranchées de fondation et de fosses profondes dont le creusement a rapporté en surface des objets du niveau IV sous-jacent. Ainsi, l'ensemble du mobilier enregistré dans le niveau II procède-t-il, au moins potentiellement, d'un mélange d'objets des deux phases. Ce n'est probablement pas un hasard si la plupart des monnaies dont la position stratigraphique pose problème se situaient près d'une structure creusée, là où les déblais avaient pu être entreposés momentanément, lors des travaux de construction. D'éventuelles migrations de monnaies dans l'autre sens, du sommet vers le fond, restent possibles (terriers), mais les galeries d'animaux fouisseurs se distinguent à la fouille. Nous sommes convaincus, de ce fait que les monnaies prélevées dans le niveau IV n'ont pas subi de perturbation. La seule discordance : la présence d'un potin produit à Villeneuve-Saint-Germain à la profondeur du niveau IV, a été causée par l'arrachage d'un arbre qui a laissé un trou comblé par la suite à partir de la surface. Jusque-là, le raisonnement donne des résultats conformes à la datation des numismates.

En revanche, les propositions de dates absolues et, en particulier, l'arrimage sur les événements historiques de la guerre des Gaules n'entraînent pas la conviction des archéologues. Dans l'état actuel des connaissances, des dates dendrochronologiques tendent à situer le début du La Tène D1 vers -130/-120 (Curdy, Klausener 1985). Les camps du Limes permettent de dater vers -20 le début de l'époque augustéenne, donc la fin du La Tène D2. L'oppidum de Condé-sur-Suippe se classe probablement dans une phase récente du La Tène D1, que l'on pourrait qualifier de La Tène D1b (Miron 1986), caractérisée notamment par la grande fréquence des fibules du type de Nauheim.

On ignore encore complètement toutefois quand se produit le passage du La Tène D1 au La Tène D2. La tendance historicisante, éprouvée par beaucoup de numismates, consiste à faire de la guerre des Gaules la cause d'une rupture culturelle majeure ; hypothèse séduisante, mais qui reste fragile. Nous admettons que le site de Pommiers demeure le meilleur candidat pour avoir été Noviodunum, la capitale des *Suessiones* citée par César. Dans ce cas, il a été bâti avant -57 ; mais sa nouveauté, telle que la proclame son nom, est difficile à évaluer : un an, cinq, dix, vingt ans ? comment choisir ? Les fouilles montrent qu'il a été abandonné, en tant que capitale fortifiée, probablement au profit du site de méandre de Villeneuve-Saint-Germain. Mais quand ? Peu après la prise de Pommiers par les troupes romaines ? à l'issue de la guerre des Gaules vers -50 ? encore un peu plus tard ? Nous nous situons là dans une échelle de temps très pincée et seule la dendrochronologie pourra nous secourir. Quoi qu'il en

soit, si la succession Pommiers/Villeneuve-Saint-Germain se confirmait, nous posséderions une base documentaire non négligeable pour envisager une subdivision du La Tène D2 en D2a et D2b, chacune durant logiquement une génération ; tout comme cela peut être montré pour le La Tène D1.

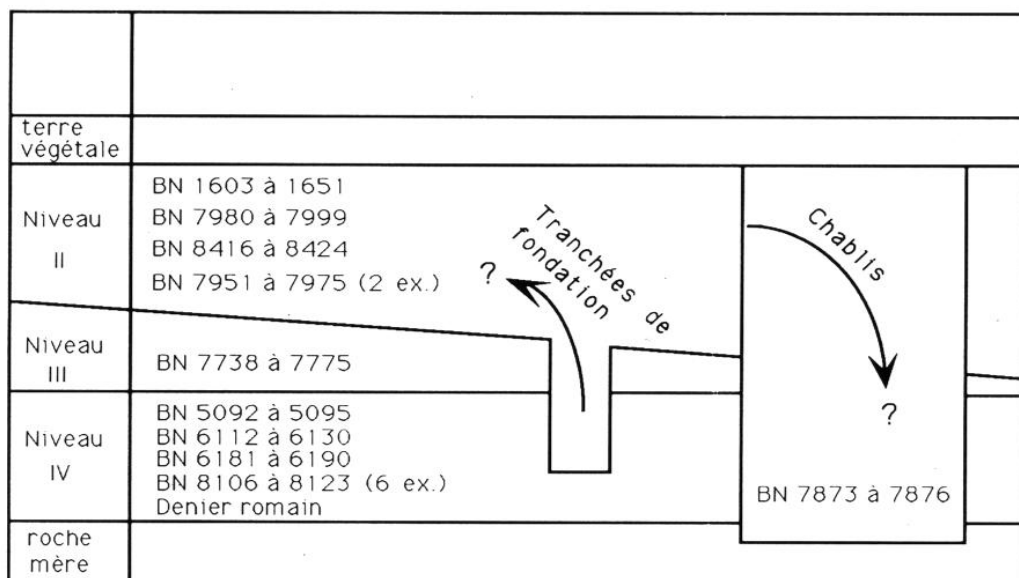
Il se pourrait fort bien que la transition entre D1 et D2 ne corresponde pas du tout avec la campagne césarienne, mais la précède de dix ou quinze ans. Dans ce cas, la fin de la guerre des Gaules aurait certes occasionné des modifications repérables dans l'ensemble de la culture matérielle, mais des changements secondaires, moins profonds que ceux qui sanctionnent le passage du La Tène D1 au La Tène D2 et que ceux qui marquent la transition entre le La Tène D2 et l'époque augustéenne.

Les résultats des fouilles opérées à Pommiers par L'ERA n° 12 du CRA-CNRS se conforment, au total, à l'hypothèse d'un transfert de la capitale des *Suessiones* de Pommiers à Villeneuve-Saint-Germain, puis à Soissons même, en un quart de siècle environ. Les recherches effectuées sur et autour d'autres *oppida* ont montré combien ce type de transfert géographique était la norme. Il se trouve, toutefois, que ce déplacement du siège du pouvoir politique se déroule généralement — à Breisach, Bâle, Levroux — selon une séquence : plaine, hauteur, plaine, contrairement au Soissonnais où la séquence est du type : hauteur, plaine, plaine. Il convient cependant de noter que la séquence commence toujours tôt : au deuxième siècle avant notre ère. Dans le cas où chez les *Suessiones* comme ailleurs, le processus d'urbanisation et d'étatisation se serait produit dès le siècle précédent, il convient de s'attendre, voire de chercher, à découvrir dans la vallée de l'Aisne une agglomération ayant tenu avant Pommiers, le rôle de place centrale. La présence d'une tombe à char à Attichy et d'une autre à Soissons, la concentration de monnaies en or entre Attichy et Soissons plaident pour une localisation dans ce secteur malheureusement largement éventré par les carrières de granulats. Dans cette hypothèse, l'établissement intermédiaire de la capitale suessione à Villeneuve-Saint-Germain resterait la seule anomalie.

La persistance d'une occupation sur un site abandonné en tant que capitale ne doit pas surprendre, puisqu'il s'agit d'une constante : à chaque fois, une ferme ou un hameau, quand ce n'est pas un gros *vicus* comme à Bibracte, s'est maintenu sur le site. En conséquence, il convient de raisonner, non pas en terme de continuité ou discontinuité de l'occupation, mais en terme de persistance ou non des fonctions politiques, économiques, sociales.

Il subsiste un désaccord entre numismates et archéologues à propos de l'impact de la guerre des Gaules sur la société gauloise et, par conséquent, sur la culture matérielle. Il reste qu'aucun argument décisif n'existe pour fixer soit au début, soit à la fin de l'intervention militaire romaine, les

changements stylistiques relativement importants qui justifient le changement d'étiquette du système chronologique : du La Tène D1 au La Tène D2. La dendrochronologie devrait heureusement permettre de lever bientôt cette incertitude.



Répartition stratigraphique des monnaies et indication du sens et de la cause des intrusions possibles.

	REINECKE	HAFNER	Bâle	Aisne
-170				
-120	La Tène C2	Horizon 2	Gasfabrik Munster 1	
	La Tène D1	Horizon 3 Horizon 4		Condé/Suipe
-70	La Tène D2	Horizon 5	Munster 2	Pommiers IV
			Munster 3 inf.	Villeneuve
-20		Auguste	Munster 3 sup.	Soissons Pommiers II

Tableau des correspondances typo-chronologiques entre le système allemand, celui de Haffner, fondé sur le mobilier des tombes de la région Sarre-Moselle, celui de Furger-Gunti, fondé sur la stratigraphie des sites de Bâle « l'usine à gaz » et « la Cathédrale » et la séquence proposée pour notre région ; la ligne brisée indique le principal espace temporel d'incertitude.

BIBLIOGRAPHIE

- AMANDRY M., CHOSSENOT M., GRICOURT D. et NOMINÉ C. 1989 — Le site gallo-romain de Tours-sur-Marne « le Champ du Puit, la Noue Morizet ». Découvertes récentes. C. NOMINÉ : Les monnaies gauloises. *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, t. 2, 1989, n° 2, p. 24 à 27.
- BLANCHET A. — *Traité des monnaies gauloises*. Paris, 1905.
- COLBERT DE BEAULIEU J.-B. — 1955 a — Numismatique celtique d'Alésia, *RBN* 101, 1955, p. 55 à 83.
- COLBERT DE BEAULIEU J.-B. 1955 b — Peut-on dater par la numismatique l'occupation d'un oppidum ? L'exemple de Pommiers (Aisne), *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, VI, fasc. 3, 1955, p. 260 à 270.
- COLBERT DE BEAULIEU J.-B. et DESBORDES J.-M. — 1964 — CRICIRV et ROVECA, les Belges sur la Marne, *RBN* 1964, p. 69 à 102.
- D.A.G. (*Dictionnaire Archéologique de la Gaule*), Paris, 1875.
- CURDY P., KLAUSENER M. 1985 — Yverdon-les-Bains, VD : un complexe céramique du milieu du second siècle avant J.-C. *Archéologie Suisse*, 8, 4, 1985, p. 236-244.
- DEBORD J. 1982 — Nouvelles découvertes de monnaies gauloises à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) la campagne de fouilles 1981, *RN* 1982, p. 27 à 56.
- DEBORD J. et NOMINÉ C. — 1983 — Nouvel additif aux découvertes monétaires à l'oppidum de Pommiers (Aisne), *Cahiers Numismatiques*, n° 75, 1983, p. 211 à 225.
- DEBORD J. — 1984 — Les origines gauloises de Soissons Oscillation d'un site urbain, *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3-4, 1984, p. 27 à 40.
- DEBORD J. — 1989 — L'atelier monétaire gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) et sa production, *RN* 1989, p. 7 à 24.
- DELESTRÉE L. P. — 1986 — Une série en or inédite dans l'ouest du Belgium, *Cahiers Numismatiques*, n° 87, Mars 1986, p. 129 à 137.
- DELESTRÉE L. P. et CHAUCHOY P. 1987 — Une nouvelle série en or inédite et tardive à l'ouest du Belgium, *Cahiers Numismatiques*, n° 93, septembre 1987, p. 293 à 301.
- FISCHER B. — 1986 — Les monnaies gauloises, *Bulletin de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 10, 4^e trimestre 1986, p. 97 à 108.
- FOUCART J. — 1973 — Les récentes découvertes monétaires au plateau de Pommiers, point final à la querelle centenaire de Noviodunum : Soissons ou Pommiers ? *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne*, XIX, 1973, p. 81 à 91.
- FOUCART J. — 1979 — Supplément à l'inventaire des monnaies gauloises trouvées sur l'oppidum de Pommiers, *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 6, 1979, p. 229 et 230.
- FURGER-GUNTI A. — 1979 — *Die Ausgrabungen im Basler Munster I. Spät-keltische und augustische Zeit*, Basler Beiträge zu Ur- und Frühgeschichte, 6, Derendingen-Solothurn, Habegger Verlag, 1979.
- HAFFNER A. — 1974 — Zum Ende der Latenezeit im Mittelrheingebiet unter besonderer Berücksichtigung des trierer Landes, *Archäologische Korrespondenzblatt*, 4, 1974, p. 59-72.
- L. T. (LA TOUR H. de) — 1892 — *Atlas de monnaies gauloises*, Paris, 1892.
- MIRON A. — 1986 — Das Gräberfeld von Horath : Untersuchungen zur Mittel- und Spätlatenezeit im Saar- und Mosel Raum, *Trierer Zeitschrift*, 49, 1986, p. 7-198.
- MURET E. et CHABOUILLET A. — 1889 — *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1889.

- PION P. à paraître — Condé-sur-Suippe.
- REDING L. — 1972 — *Les monnaies gauloises du Tietelberg*, Luxembourg, 1972.
- ROLLAND H. — 1961 — Monnaies gallo-grecques, *Congresso Internazionale di Numismatica, Roma 11-16 settembre 1961 — I — Relazioni*, Rome, p. 111 à 119.
- SCHEERS S. — 1969 — *Les monnaies gauloises inspirées de celles de la République romaine*, Louvain, 1969.
- SCHEERS S. — 1975 — Les monnaies gauloises de la collection A. Danicourt à Péronne, *Cercle d'Études Numismatiques*, travaux, 7, 1975.
- SCHEERS S. — 1977 — *Traité de Numismatique celtique — II — La Gaule Belgique*, Paris, 1977.
- SCHEERS S. — 1978 — *Monnaies gauloises de Seine-Maritime*, Rouen, 1978.
- VAUVILLE O. — 1890 — Notes sur les fouilles et les objets trouvés dans l'enceinte du camp de Pommiers près de Soissons (Aisne). *Bulletin de la Société Archéologique, Historique et Scientifique de Soissons*, 2^e série, XX, 1889/1890, p. 26 à 56.
- VAUVILLE O. — 1898 — Inventaire des monnaies gauloises qui ont été recueillies dans l'arrondissement de Soissons. *BAC*, 1897, p. 536 à 546.
- VAUVILLE O. — 1906 — Monnaies gauloises des suessions à la légende CRI-CIRV. *RN* 1906, p. 117 à 131.